Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 035-213501737-20260321-2026_0321_028-DE

Melesse
Notre ville

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
21 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-et-un mars à 10 heures 30 minutes, les membres du Conseil municipal de la ville de Melesse, se sont réunis dans la salle des Iris, sous la présidence de Monsieur Yves FÉREY, Maire.

Date de convocation : 17 mars 2026
Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 27 [Quorum atteint (15)]
Nombre de votants : 29

PRÉSENTS : M. Yves FÉREY - Mme Isabelle LE MARCHAND - M. Marc-Olivier FERRAND - Mme Christelle RENAUD - M. Jean-François CANTET - Mme Françoise SOURDIN - M. Silvère LECONTE - Mme Guylène GAPIHAN-LORET - M. Yvan LAGADEUC - M. Florian VINCLAIR - Mme Marie RONARC'H - M. Vincent LOUVEAU - Mme Christine LE BAIL-COULANGE - M. Didier THÉZELAIS - Mme Chrystel BARBIER - M. Maël GOUTTEBARGE - M. Yves GAUTIER - Mme Anne-Thérèse GOUGEON - M. Christophe MOUASSEH - Mme Marie-Christine JOLIET - Mme Sylvie VIROLLE - M. Jérôme CORNIÈRE - Mme Béatrice VALETTE - M. Gilles LE ROCH - Mme Marion LOIRAT - M. Jean-Michel FILY - Mme Magalie BOUTELOUP-AUFFRAY.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Yolaine TÉTARD Mme Marina BLONDEL

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Marie-Christine JOLIET.

Karine RICARD en tant que Directrice Générale des Services assure les fonctions de secrétaire auxiliaire.

POUVOIRS : Pouvoir de Mme Yolaine TÉTARD à Mme Isabelle LE MARCHAND
Pouvoir de Mme Marina BLONDEL à Mme Chrystel BARBIER

OBJET : 2026/0321/028 : ÉLECTION DES ADJOINTS.

Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 035-213501737-20260321-2026_0321_028-DE

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil municipal élit les adjoints parmi ses membres au scrutin secret (article L2122-4 du Code général des collectivités territoriales) et qu'en vertu de l'article L2122-7-2 du CGCT, « dans les communes de 1000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ».

Monsieur le Maire rappelle que les listes doivent comporter au plus, autant de conseillers municipaux que d'adjoints à désigner.

Après un appel de candidature, la liste de candidats est la suivante :

Liste « Madame Isabelle LE MARCHAND » :

Madame Isabelle LE MARCHAND
Monsieur Marc-Olivier FERRAND
Madame Christelle RENAUD
Monsieur Jean-François CANTET
Madame Françoise SOURDIN
Monsieur Silvère LECONTE
Madame Guylène GAPIHAN-LORET

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a ensuite déposé dans l'urne une enveloppe contenant son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

a) Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
b) Nombre de votants (enveloppes déposées) :	29
c) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :	0
d) Nombre de suffrage blancs :	7
e) Nombre de suffrages exprimés (votants – nuls - blancs) :	22
f) Majorité absolue (moitié des suffrages + 1) :	12

Ont obtenu :

Liste « Madame Isabelle LE MARCHAND » : 22 (vingt-deux) voix.

La liste « Madame Isabelle LE MARCHAND » ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés adjoints dans l'ordre du tableau et immédiatement installés :

Madame Isabelle LE MARCHAND, 1ère adjointe au Maire
Monsieur Marc-Olivier FERRAND, 2ème adjoint au Maire
Madame Christelle RENAUD, 3ème adjointe au Maire
Monsieur Jean-François CANTET, 4ème adjoint au Maire
Madame Françoise SOURDIN, 5ème adjointe au Maire
Monsieur Silvère LECONTE, 6ème adjoint au Maire
Madame Guylène GAPIHAN-LORET, 7ème adjointe au Maire

Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 035-213501737-20260321-2026_0321_028-DE

Pour copie conforme,

Le Maire,

M. Yves FÉREY



La secrétaire de séance,

Mme Marie-Christine JOLIET



Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 035-213501737-20260321-2026_0321_028-DE